

# Compte-rendu du CTL du 1er avril 2021

## **Campagne déclarative 2021**

La campagne aura lieu du 8 avril au 1er juin.

Un numéro de téléphone unique figurera sur les déclarations, le 0809 401 401.

Les SIP restent les interlocuteurs de proximité. Ils seront assistés par les trésoreries et les Etablissements France Services.

Des permanences seront assurées par l'EDR 4 demi-journées dans les communes d'Haroué, Jarny et Baccarat

L'accueil physique sera limité aux réponses généralistes.

Dans chaque SIP, un vigile sera présent dès le 6 avril.

L'accueil téléphonique est mis en avant.

Un agent en service civique ou un vacataire sera recruté pour répondre au téléphone et dresser une liste d'usagers que les agents en télétravail devront rappeler dans les 48H.

De plus, la DDFiP 54 mobilisera les agents des SIP mais également des collègues du PCRP et de la Direction pour venir en renfort téléphonique.

Vos élus **FO DGFiP 54** font remarquer que certains collègues des services sollicités ne seront peut-être pas à l'aise pour répondre à des questions spécifiques à l'impôt sur les revenus.

La Direction a prévu un nombre de téléphones portables inférieur au nombre d'agents. Nous avons donc soulevé le problème de l'hygiène en cette période de crise sanitaire.

La Direction nous répond qu'il suffit de nettoyer le téléphone avec une lingette désinfectante.

Pour la Direction, les permanents dans les Etablissements France Services sont capables de répondre aux 3/4 des questions des usagers. Pour nous c'est dévaloriser la technicité de nos agents.

### Paiement de proximité

Début mars, dans le département, 88 buralistes répartis sur 53 communes, encaissent pour le compte de la DGFiP.

Après la collecte de l'impôt par les employeurs, c'est maintenant le paiement des créances publiques qui est transféré à la Française des jeux, récemment privatisée.

Encore une mission abandonnée par l'État.



# Suppression des espèces à la DGFiP

Très prochainement, la DGFiP n'assurera plus l'encaissement du numéraire dans ses structures. Les usagers se rendront dans les bureaux de tabac alors que La Banque Postale gérera quant à elle les fonds des régisseurs.



# Contrôle allégé dans les services de publicité foncière

Une convention a été passée avec deux études notariales du département qui vont procéder à des contrôles internes en lieu et place de ceux effectués par le SPF.

L'administration s'engage à simplifier l'enregistrement des actes issus de cette procédure d'autocontrôle.

Pour **FO DGFiP 54**, toutes ces mesures sont prises afin de palier le manque d'effectif.

Encore une mission en danger!

La Direction nomme cela « un partenariat gagnant/gagnant »...

Vos représentants FO DGFiP 54 :

Alexis TSCHENS Didier HOUILLON Sophie DIEU Jean-Louis SZATMARI Cécile RAMELLI

#### **Divers**

#### • COVID

Suite aux annonces de fermetures des écoles, la Direction n'est pas en mesure de nous préciser si les agents équipés avec un ordinateur portable devront télétravailler ou auront droit à des autorisations d'absences pour garder leurs enfants.

De plus, vos élus FO DGFiP 54 souhaitent obtenir des précisions quant à la définition de parentalité (les enfants de familles recomposées donnent ils droit à des autorisations d'absences ?)

Pour nous, le télétravail est incompatible avec la garde d'enfants, particulièrement en bas âge.

#### RSP MEDOC

Encore une usine à gaz en expérimentation à la DDFiP 54.

Certaines tâches automatisées dans RAR ne le sont plus avec RSP MEDOC et d'autres sont plus longues à effectuer.

Les actes de poursuites issus de RSP MEDOC mentionnent le nom et prénom des agents contrairement à RAR. Cela peut porter préjudice aux agents.

La Direction s'est engagée à faire remonter ces dysfonctionnements afin de les corriger.

#### • Fonds de solidarité

Nous attirons l'attention sur la pression que subissent les agents en SIE et au centre de contact qui sont en charge du fonds de solidarité.

Ceux-ci sont confrontés à des incivilités.

En Meurthe et Moselle, 132 millions d'euros ont été versés aux entreprises (20 milliard au plan national).

#### Congés

Suite aux modifications du calendrier scolaire, la Direction n'est pas opposée à un changement de prise de congés, à discrétion des chefs de service.